

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2016/018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr DOMINIQUE Pierre Président
Syndic titulaire : PECOULT Jocelyn– HONORAT Guy
Excusé : DEVINE Marc– PONCET Norbert — PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille seize et le dix-sept novembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet: ATTRIBUTION DU MARCHÉ 2015-03 MODERNISATION DES IRRIGATIONS – TRANCHE 3 - QUARTIER BEL AIR - COMMUNE DES TAILLADES

=====

LE PRESIDENT EXPOSE : Le président rappelle que l'ASCO du Cabedan Neuf, dans le cadre du contrat de canal, il est prévu de réaliser la modernisation du quartier Bel Air entre 2014 et 2017, en trois tranches.

Pour réaliser la tranche 3, et donc finir le projet, l'ASCO a donc lancé une procédure de marché public de type adaptée pour la création du réseau de transport et distribution, dans le cadre du marché 2016 02 MODERNISATION DES IRRIGATIONS – TRANCHE 3 – QUARTIER BEL AIR - COMMUNE DES TAILLADES.

Après négociation auprès des candidats, comme cela était prévu dans le règlement de consultation, et analyse des offres, il en ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par le groupement d'entreprises LUBERON TP / REYNIER TP.

Le président propose de retenir le groupement d'entreprises LUBERON TP / REYNIER TP pour un montant de 160 971.55 euros H.T.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve la proposition du Président et le groupement d'entreprises LUBERON TP / REYNIER TP pour un montant de 160 971.55 euros H.T. et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20161117-2016-018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2016
Publication : 07/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

